

SEANCE DU 18 JUN 2019 : DELIBERATION N°70

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎:03.27.53.75.32

Réf. : CL / CL / I.TOUBEAUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 11 JUIN 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le DIX-HUIT JUIN à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY – J-P. COULON – N. LEBLANC – ~~M.C. MORETTI~~ – ~~M.C. LALY~~ – N. GOMES-GONCALVES – B. MORIAME – M. DANNEELS – M. GRAS – C. DEROO – N. REFFAS – Y. ZUMSTEIN – C. DEMUYNCK – F. JOURDAIN – J. PAQUE – P. REMIENS – ~~G. CAMBRELENG~~ – P. MATAGNE – ~~C. DEMOUSTIER~~ – P. NESEN – A. PIEGAY – R. PILATO – A. NEZZARI – ~~S. SERHANI~~ – D. DEJARDIN – S. LOCOCCIOLO – ~~S. CORDIER~~ – F. LEFEBVRE – F. QUESTEL – F. TRINCARETTO – J.Y. HERBEUVAL – M.P. ROPITAL – F. FEKIH – C. DI POMPEO – S. ZATAR – N. MONTFORT – X. DUBOIS – L.A. DE BEJARRY – I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Marie-Charles LALY : pouvoir à Nicolas LEBLANC

Naguib REFFAS : pouvoir à Corinne DEROO à partir de la question n° 17

Guy CAMBRELENG : pouvoir à Jeannine PAQUE

Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Jean-Pierre COULON

Samia SERHANI : pouvoir à Bernadette MORIAME

Sophie CORDIER à : pouvoir à Marc DANNEELS

Frédéric LEFEBVRE : pouvoir à Stéphanie LOCOCCIOLO

Fatiha FEKIH à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSE(E)S :

Marie-Christine MORETTI – Sylvie ZATAR

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY -Christophe DI POMPEO

Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphanie LOCOCCIOLO

OBJET N° 19: Réajustement de l'autorisation de programme n°46 – Programme d'investissements Parc Animalier

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment :

- l'article L2311-3 relatif aux dotations budgétaires
- l'article R2311-9 relatif aux autorisations de programme et aux crédits de paiement

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 140 du 19 décembre 2018 portant adoption du Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2019,

Vu la délibération n°145 du 19 décembre 2018 relative au réajustement de l'autorisation de programme n°46 – Programme d'investissements Parc Animalier,

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances, Travaux et Environnement » en date du 7 juin 2019,

Considérant que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP),

Considérant que cette procédure permet à la Ville de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seulement les dépenses à régler au cours de l'exercice,

Considérant que cette procédure permet de mettre en œuvre la pluri annualité des investissements publics, en respectant les principes budgétaires tout en renforçant la sécurité des engagements vis-à-vis des tiers,

Considérant que par la délibération n° 145 du 19 décembre 2018 sus visée, l'assemblée délibérante a réajusté l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°46 – Programme d'investissements Parc Animalier, comme suit :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2017	CREDITS DE PAIEMENTS 2018	CREDITS DE PAIEMENTS 2019	CREDITS DE PAIEMENTS 2020
Programme d'investissement Parc Animalier	46	2017001	1 500 000,00	6 340,00	1 110 000,00	300 000,00	83 660,00

Considérant que l'inscription des crédits budgétaires sur l'année 2019 rend nécessaire le réajustement des crédits de paiement de la façon suivante :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2017	CREDITS DE PAIEMENTS 2018	CREDITS DE PAIEMENTS 2019
Programme d'investissement Parc Animalier	46	2017001	1 666 560,00	6 340,00	1 110 000,00	550 220,00

Par ces motifs, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'accepter les modifications suivantes :

Envoyé en préfecture le 20/06/2019

Reçu en préfecture le 20/06/2019

Affiché le

SLO

ID : 059-215903923-20190618-DEL_70-DE

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2017	CREDITS DE PAIEMENTS 2018	CREDITS DE PAIEMENTS 2019
Programme d'investissement Parc Animalier	46	2017001	1 666 560,00	6 340,00	1 110 000 ,00	550 220,00

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Accepte** les modifications ci-après :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2017	CREDITS DE PAIEMENTS 2018	CREDITS DE PAIEMENTS 2019
Programme d'investissement Parc Animalier	46	2017001	1 666 560,00	6 340,00	1 110 000 ,00	550 220,00

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY



Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le :

Notifié le :

